



## Convocation

**Le conseil municipal est convoqué en séance ordinaire le :**  
**MARDI 29 NOVEMBRE 2022 à 20 h 30**  
**à l'HÔTEL DE VILLE**

## ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du conseil municipal en date du 27 septembre 2022  
Compte-rendu des décisions du maire

### ADMINISTRATION

- 1 - Rapport d'activité 2021 de la communauté d'agglomération Cœur Essonne Agglomération
- 2 - Adhésion à la centrale d'achat de la région Ile-de-France
- 3 - Motion du conseil municipal pour exprimer sa profonde préoccupation concernant les conséquences de la crise économique et financière sur les comptes de la commune, sur sa capacité à investir et sur le maintien d'une offre de services de proximité adaptée aux besoins de la population

### FINANCES

- 4 - Décision modificative n°2
- 5 - Débat d'orientation budgétaire 2023
- 6 - Tarifs 2023 des services municipaux
- 7 - Conditions de reversement de tout ou partie de la taxe d'aménagement des communes membres à Cœur d'Essonne Agglomération
- 8 - Demandes de subventions pour l'installation de la vidéoprotection sur le territoire de la commune auprès du conseil régional dans le cadre du dispositif du « bouclier de sécurité » et de l'État dans le cadre du fond interministériel pour la prévention de la délinquance (FIPD) – délibérations modificatives
- 9 - Conventions avec ICF HABITAT LA SABLIERE portant garantie d'emprunts et réservation de 17 logements au bénéfice de la commune dans le cadre d'un programme de construction de 78 logements sociaux sis 34 route de Longpont

### CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

- 10 - Avenant n°1 à la convention de mise à disposition gracieuse d'un local et d'un terrain à l'association des Archers

### QUESTIONS DIVERSES

### INFORMATIONS



Le Maire,

  
François Cholley